



**SAINT
GENIS
POUILLY**

COEUR DU PAYS DE GEX

VILLE DE SAINT GENIS POUILLY RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EXERCICE 2020

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. Il a été institué pour permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité. Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Il n'a aucun caractère décisionnel.

Une délibération permet de prendre acte de la tenue du DOB qui doit être relaté dans le compte rendu de la séance du conseil municipal.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi "NOTRe", a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Depuis, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet de département et au président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication telle que précisée par décret.

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation.

En ce sens, il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités car il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

1	Le contexte général : Environnement économique	4
	Le contexte international.....	4
	Le pétrole, une ressource pas encore remplacée	4
	Aux États-Unis,.....	4
	En Europe,.....	5
	En France,.....	5
2	Le projet de loi de finances pour 2020, principales dispositions	6
	Les grandes orientations du budget 2020	6
	Chiffres Clés	6
	Évolution des prélèvements obligatoires.....	7
	La redistribution sociale.....	7
	La dette publique	7
3	Les concours de l'État aux collectivités et les réformes à intervenir	8
	La réforme de la taxe d'habitation.....	8
	Pause sur la DGF	8
	FCTVA	8
4	Saint-Genis-Pouilly – Repères budgétaires	9
	Les ratios budgétaires issus du budget principal	9
	Les recettes de fonctionnement	9
	Les recettes fiscales	10
	La taxe additionnelle aux droits de mutations	12
	Les recettes non-fiscales	12
	Les concours de l'État – la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.).....	12
	La Compensation Financière Genevoise (C.F.G.).....	13
	Les produits des services	13
	Les dépenses de fonctionnement.....	14
	Évolution de l'autofinancement.....	15
	Le personnel communal.....	17
	La dette	18
	La dette garantie – situation prévisionnelle au 31 décembre 2019	19
	Les recettes d'investissement	19
	Les dépenses d'investissement.....	20
	Les projets récurrents	20
	Les projets ciblés.....	20
	Investissement réalisé sur les derniers exercices	20
5	Orientations par politiques publiques	21
	Administration générale – services au public.....	21
	Sécurité	21
	Enseignement – périscolaire - Services à la jeunesse	21

Culture	21
Sport	21
Action sociale.....	21
Services urbains	22
6 Budget 2020 – Données de cadrage et perspectives.....	22
Population.....	22
Section de fonctionnement	22
Recettes de fonctionnement.....	22
Charges de fonctionnement.....	22
Capacité d'autofinancement.....	23
Évolution prévisionnelle des ratios budgétaires de référence.....	23
En synthèse :.....	23
Section d'investissement	24
7 Rétrospective et prospective : fonctionnement et autofinancement	26
8 Financement des investissements	27

1 Le contexte général¹ : Environnement économique

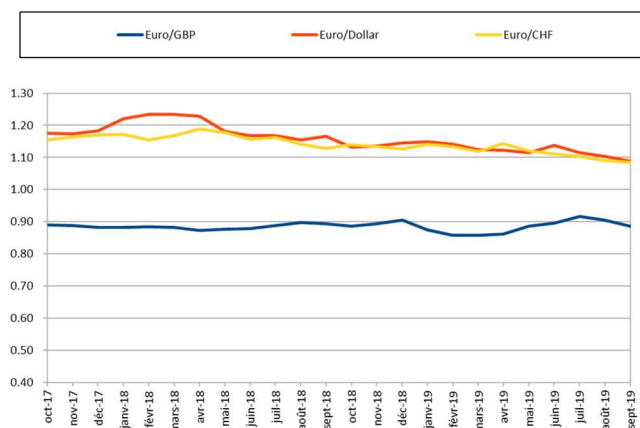
Le contexte international²

La croissance mondiale ne devrait pas ainsi dépasser 3 % en 2019, son rythme le plus faible depuis la crise financière de 2009 (contre 3,6 % en 2018). C'est 0,3 point de moins que les dernières prévisions de l'institution en avril. Les économies avancées arrivent au plein emploi, ce qui leur bloque les possibilités de croissance. Parmi les raisons invoquées par le FMI : les incertitudes liées au Brexit et les tensions commerciales entre les deux plus grandes puissances économiques de la planète, la Chine et les États-Unis, qui ont entraîné une hausse des tarifs douaniers et entamé la confiance des entreprises. Selon les calculs du FMI, les tensions commerciales devraient coûter 0,8 point de PIB à la croissance mondiale en 2020.

D'autres raisons plus structurelles sont mises en avant pour expliquer ce ralentissement, à savoir la faible hausse de la productivité et la démographie vieillissante dans les économies avancées. Pour 2020, le FMI anticipe une légère accélération (à 3,4 %), soutenue par les pays émergents, tandis que dans le même temps l'activité devrait être moins dynamique dans un groupe de pays comprenant le Japon, les États-Unis, l'Europe et la Chine, soit la moitié du PIB mondial.

Les politiques monétaires sont accommodantes mais leur marge de manœuvre est réduite.

Évolution de la parité euro face au dollar, au franc suisse et à la livre sterling depuis octobre 2017



Source INSEE – octobre 2019

Les politiques budgétaires soutiennent la demande intérieure. Pour autant les prévisions de croissance en Europe

pour l'année 2019 sont revues à la baisse. L'Allemagne et l'Italie n'ont pas de croissance, le PIB devrait connaître sur le vieux continent une croissance de 1,2 % (1,9 % en 2018).

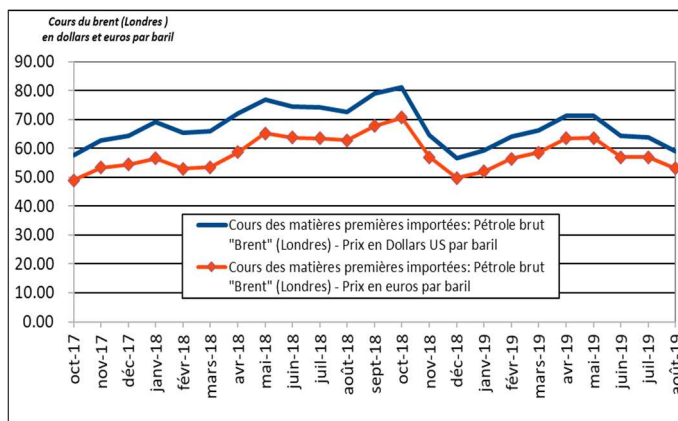
Le pétrole, une ressource pas encore remplacée ...³

L'attaque d'infrastructures pétrolières en Arabie Saoudite, le 16 septembre dernier, a fait s'envoler le prix du pétrole de près de 20 %. Ce dernier a fortement reculé depuis sous l'effet des craintes de ralentissement de l'économie mondiale.

Mais cela a mis en évidence la grande dépendance du monde vis à vis du pétrole.

L'Arabie Saoudite est le plus grand exportateur alors que les États-Unis sont les premiers producteurs devant la Russie et l'Arabie Saoudite. Bientôt, ils seront exportateurs nets de brut. Cet essor en gonflant la demande a permis de faire baisser les prix de façon durable.

Évolution du cours du Brent en dollars par baril



Source INSEE – octobre 2019

Aux États-Unis⁴,

Les mesures protectionnistes mises en œuvre par D. Trump vis à vis de la Chine ont fait l'objet d'une trêve en octobre au travers de la stabilisation des droits douaniers sur ces deux mois et l'engagement de la Chine, qui a besoin de nourrir sa population de consommer les produits agricoles des États-Unis. Rien pour autant de très significatifs. Cependant le FMI suggère que la fin des tensions protectionnistes est le salut de l'économie mondiale.

En 1992, les États-Unis et l'Europe avaient conclu un accord qui interdisait toute aide directe aux constructeurs aéronautiques⁵. Et pourtant, l'Europe a soutenu la Recherche et le Développement de Airbus au détriment de Boeing ce qui

¹ INSEE – J. Pouget et F. Tallet – Point de conjoncture octobre 2019

² Le Monde 16 octobre 2019 – L'inquiétant trou d'air de l'économie mondiale

³ Les échos 3 octobre 2019 – Le monde de l'après-pétrole n'est pas pour demain.

⁴ Le Monde 12 octobre 2019 - Guerre commerciale : le mini-accord avec la Chine annoncé par Donald Trump ne règle pas les points de discorde.

⁵ Le Monde 10 octobre 2019 - Les sanctions américaines coûteraient 1 milliard d'euros à la France.

a donné, avec la bénédiction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'autorisation aux américains d'augmenter les droits de douane sur une liste de produits européens. Ce devrait causer près de 1 milliard d'euros de pertes aux entreprises tricolores, dont la moitié concernera l'industrie aéronautique ensuite le vin puis les produits laitiers. Ces mesures ont pour objectifs probables d'influencer les relations Europe / Chine au bénéfice des États-Unis.

En Europe⁶,

Le 31 octobre est la date limite pour consommer le Brexit, un accord est encore possible. Plus de trois ans après le référendum de juin 2016, aucun compromis n'a encore été trouvé pour éviter un divorce acrimonieux.

Les discussions en cours ont pour objet le statut de l'Irlande du Nord qui fait partie du Royaume Uni et ses relations avec l'Irlande membre de l'Union Européenne tout en mettant des frontières. Angela Merkel note que cela sera un nouveau concurrent aux portes de l'Union Européenne. Certains considèrent que cela profiterait finalement aux anglais. A ce jour reste à savoir si la date d'échéance serait repoussée pour donner davantage de temps à la rédaction de ce compromis. En attendant la France se prépare à retrouver des frontières.

En France⁷,

La croissance est chaque trimestre autour de 0,3 % depuis le début 2019 ce qui devrait, en moyenne annuelle, générer une croissance de 1,3 %.

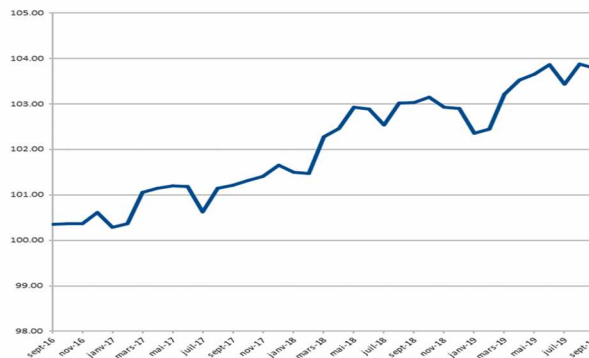
La France résiste donc aux tensions extérieures grâce à sa demande intérieure : l'investissement des entreprises est encouragé par les taux d'intérêts bas. Par ailleurs, en cette période pré-électorale, les administrations publiques municipales ont une demande en investissement qui dope l'économie.

Ensuite les ménages sont en confiance, le pouvoir d'achat devrait en 2019 bénéficier d'une hausse de 2,3 %.

Sur le plan de l'emploi, le chômage baisse : 250.000 emplois nets seraient créés d'ici la fin d'année soit un taux de chômage de 8,3 % en décembre.

Pour autant le nombre de pauvres ne réduit pas : ils représentent, en 2018, 14,3% de la population, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de l'année passée.

Évolution de l'indice des prix à la consommation pour les ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier depuis septembre 2016



Source INSEE – Octobre 2019

⁸Les classes moyennes sont les grandes gagnantes du budget 2020, marqué par la baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu (IR) et la suppression du dernier tiers de la taxe d'habitation. De quoi favoriser les Français situés au milieu de l'échelle de revenus. Ainsi 72% des ménages vont gagner en pouvoir d'achat, 9% des ménages les plus modestes vont en perdre et 18% parmi les plus riches, mais 1% des plus riches vont gagner 6,4% de pouvoir d'achat.

Les aléas internationaux évoqués plus hauts sont susceptibles d'affecter à la baisse ce scénario.

⁶ Le Monde 16 octobre 2019 - Un accord sur le Brexit est « encore très possible », selon Michel Barnier.

⁷ INSEE – J. Pouget et F. Tallet – Point de conjoncture octobre 2019

⁸ Le Monde 16 octobre 2019 - Les classes moyennes supérieures, grandes gagnantes du budget 2020

2 Le projet de loi de finances pour 2020, principales dispositions

Les grandes orientations du budget 2020

Comme en 2019 les maîtres-mots seront : baisses d'impôts et de prélèvements, réduction des dépenses et suppression de postes dans la fonction publique.

Chiffres Clés

- +1,4 % : hypothèse de croissance pour 2019 et +1,3% de croissance en 2020.
- 2,2 % : hypothèse de déficit public pour 2020, puis 1,5% en 2022.
- +1,2 % : hypothèse d'inflation en 2020 (y compris tabacs, taux identique aux prévisions à fin 2019)
- +0,7 % : hypothèse de croissance de la dépense publique pour 2020 (identique aux prévisions 2019)
- 44 % du PIB : le taux de prélèvements obligatoires attendu en 2020

Prévisions économiques 2018-2020

(Taux de variation annuel en volume)

	2018	2019	2020
PIB France	1,7%	1,4%	1,3%
PIB dans le monde	3,6%	3,1%	3,3%
États-Unis	2,9%	2,4%	1,5%
Zone euro	1,9%	1,2%	1,2%
Indice des prix à la consommation en France	1,8%	1,2%	1,2%
Taux de change euro / dollar	1,18	1,12	1,12
Pétrole prix du baril de Brent (en \$)	71	63	59
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) (appelé également déficits publics au sens de Maastricht)	-2,6 %	-3,1 %	-2,2 %

PLF 2020 – Perspectives économiques – octobre 2019

L'évaluation reste prudente, en deçà de la zone euro, de même que la reprise de l'inflation est ici atténuée dans la prévision.

Solde général du budget de l'état – projet de Loi de Finances 2020 (en Mds€)

	Exécution 2018	LFI 2019 révisée	PLF 2020	Variations
Dépenses du budget général	325,2	329,3	337	2,3%
Prélèvements sur recettes				
collectivités territoriales	40,3	40,7	40,9	0,5%
Union européenne	20,6	21,2	21,3	0,5%
Dépenses nettes	386,2	391,2	399,2	2%
Recettes fiscales nettes	293,9	278,2	291,8	+5%
dont impôt sur le revenu	73,1	72,6	75,5	4%
dont impôt sur les sociétés	25,7	31,8	48,2	51,6%
dont taxe sur la valeur ajoutée	157,0	129,2	126,1	-2,4%
dont taxe intérieure sur les produits énergétiques	13,3	13,1	14,5	1,4%
dont autres recettes fiscales	24,8	31,5	27,5	-4%
Recettes non fiscales	13,9	14,5	14,4	-0,7%
Solde du budget général	-78,4	-98,5	-93	5,6%

(Ministère du Budget- PLF 2020)

Les dépenses progresseraient de 2 % (une croissance inférieure aux prévisions 2019) quand les recettes augmenteraient de 5 % portant le déficit à 93 Md€.

Le dynamisme plus marqué des recettes fiscales nettes (par rapport à la LFI 2019) résulte d'une part des mesures adoptées au cours de l'année 2019 dans le cadre de la loi portant création d'une taxe sur les services numériques et de la modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises, et, dans une moindre mesure, de la reprise en base d'une exécution 2018 supérieure aux prévisions notamment concernant le 5e acompte d'impôt sur les sociétés.

En % de PIB	2017	2018	2019	2020
Déficit public	-2,8%	-2,5%	-3,1%	-2,2%
Ajustement structurel	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%
Croissance volume de la dépense publique (hors CI)*	1,4%	-0,3%	0,7%	0,7%
Taux de PO (hors CI et hors bascule CICE)*	45,2%	45,0%	44,7%	44,3%
Taux de dépenses publiques (hors CI)*	55,0%	54,4%	53,8%	53,4%
Dettes publiques	98,4%	98,4%	98,8%	98,7%

PLF 2020 – Perspectives économiques – octobre 2019

Le déficit public réduit en 2020 par rapport à 2019, la dette publique devrait rester stable, ainsi que les dépenses en proportion du PIB.

Évolution des prélèvements obligatoires

EN 2020, les prélèvements obligatoires vont diminuer de 10,2 milliards d'euros, hors effet temporaire de la transformation du CICE en allègement de cotisations, soit une diminution de 30 Md€ depuis 2017.

Concernant les ménages :

La baisse de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe d'habitation représentent -9,3Md€ pour l'exercice à venir selon le projet de loi de Finances 2020, y compris la suppression des cotisations sur les heures supplémentaires.

Du côté des entreprises :

La réforme de l'impôt sur les sociétés est engagée avec trois objectifs : accroître l'investissement des entreprises, améliorer leur compétitivité et répondre aux changements de l'environnement international relatifs à l'augmentation de la concurrence fiscale pour attirer les entreprises étrangères.

Le taux statutaire d'imposition passera de 33,33 % à 25 % par étapes successives jusqu'en 2022. L'Etat crée une taxe sur les services numériques, notamment pour pallier à la domiciliation fiscale des GAFAs qui leur permet d'échapper à la taxation de leur Chiffres d'Affaires réalisés sur le territoire français.

La redistribution sociale

La réforme des retraites fait l'objet de discussion et est inscrite au Projet de Loi de Finances. L'objectif est d'harmoniser les régimes de retraite afin de les réduire à terme et donner des règles communes à chaque français et mettre en place un rééquilibrage financier d'ici 2025 et s'assurant de mécanisme de solidarité.

L'assurance-chômage est réformée afin de lutter contre la précarité : sous condition l'assurance-chômage pourra être versée aux salariés démissionnaires ou indépendants.

Les cotisations salariales chômage et maladie sont supprimées. La dette du système d'assurance-chômage reste conséquente, cependant le solde en trésorerie devrait s'améliorer selon les prévisions pour 2020.

La dette publique

En 2018, le ratio de la dette par rapport au PIB se stabilise pour la première fois depuis 10 ans. En 2019, le ratio augmenterait légèrement à 98,8% du PIB. Cela s'explique par la hausse temporaire du déficit causé par la transition entre la fin du CICE et sa transformation en allègement de cotisation.

Elle continue de progresser en volume et c'est l'Etat qui en porte la plus grande part.

Évolution récente de la dette publique et part des agrégats

En milliards d'euros	2015	2016	2017	2018
Dette totale des administrations publiques	2 102	2 188	2 258	2 315
État	1 665	1 703	1 768	1 842
Organismes divers d'administration centrale	20	61	63	63
Collectivités locales	197	200	202	206
Administrations de sécurité sociale	220	225	226	204
En % du produit intérieur brut	95,6%	98,2%	98,5%	98,4%

INSEE Fiche références octobre 2019

3 Les concours de l'État aux collectivités et les réformes à intervenir

L'endettement des collectivités territoriales est stabilisé.

Le solde des administrations publiques locales a également été excédentaire et en nette amélioration (+2,3 Md€ en 2018 contre +1,6 Md€ en 2017), fruit d'un effort important de modération des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des collectivités territoriales. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,7%. L'augmentation est faible pour les petites communes et elles sont en baisse pour les communes plus grandes, soit à partir de 10.000 habitants.

Cela s'explique par la recommandation faite globalement aux collectivités de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement à 1,2%. A l'inverse les dépenses d'investissement seraient en hausse en 2019 en lien avec le cycle électoral (+8,1%).

La réforme de la taxe d'habitation

Le PLF 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la TH sur la résidence principale pour l'ensemble des contribuables :

Phase 1 : Une suppression totale à horizon 2020 pour 80 % des foyers.

Phase 2 : Une suppression totale à horizon 2023 pour les 20 % restants.

La taxe sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, ainsi que la taxe sur les locaux vacants sont maintenues.

Des mécanismes de compensation intégrale sont prévus par le biais notamment du transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Les départements bénéficieraient en compensation d'une fraction de TVA.

Afin de prendre en compte les disparités des communes relatives aux bases fiscales de la taxe foncière, il est prévu d'affecter un coefficient correcteur.

Pause sur la DGF

L'ensemble des concours aux collectivités est fixé au même niveau depuis deux ans, soit 48,1 Mds €.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes et des départements est maintenue au même niveau en 2020.

FCTVA

L'enveloppe prévisionnelle est en hausse de 37 M€ pour suivre l'accroissement de l'investissement local typique des fins de mandat.

Le projet de simplifier et d'informatiser le traitement du FCTVA, n'a pas pu se mettre en place aussi aisément que souhaité par les services de l'Etat, des retards ont été constatés dans les versements aux communes.

4 Saint-Genis-Pouilly – Repères budgétaires

L'analyse rétrospective de la "santé financière" de la commune constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives offertes tant en exploitation qu'en matière patrimoniale. En effet, la structure du budget d'une année et les perspectives financières à moyen terme ne sont jamais déconnectées des budgets antérieurs et doivent intégrer les réalisations passées, qu'elles soient positives ou négatives.

Les ratios budgétaires issus du budget principal

	Ville de Saint-Genis-Pouilly	10 000 à moins de 20 000 hab.
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	845	1 095
Produit des impositions directes en euros par habitant	494	554
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 192	1 288
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant	1 992	324
Encours de dette en euros par habitant	37	864
DGF par habitant	79	178
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	60,6%	59,3%
Dépenses de fonct. + remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	70,9%	92,3%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	167%	25%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	3%	67%

Observatoire des finances locales rapport 2019 – comptes 2018
Compte Administratif 2018

Les ratios budgétaires mettent en évidence la volonté de la municipalité d'investir dans des équipements d'envergure. En comparaison avec la strate des communes de + de 10.000 habitants les dépenses de fonctionnement de Saint-Genis-Pouilly sont inférieures de 23%. En parallèle, les ressources liées à la fiscalité sont inférieures de 10,8% et la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat et calculée en fonction du potentiel fiscal, est bien inférieure à la strate de 55,6%.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent de fonctionnement qui vient compenser le besoin important en fonds de roulement de la section d'investissement pour financer les équipements.

Les recettes de fonctionnement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Budget)
Recettes de fonctionnement courant	12 594	13 339	13 699	14 310	14 329	15 343
Fiscalité directe et assimilée	5 610	6 100	6 546	6 893	7 332	7 734
<i>Fiscalité directe locale</i>	5 610	6 100	6 546	5 543	6 263	6 418
<i>Attribution de compensation</i>				1 350	1 264	1 263
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>					54	55
Autres recettes fiscales	603	715	958	1 171	931	985
<i>Dont droits de mutation</i>	415	476	666	735	575	575
Dotations et participations	4 886	4 959	4 901	4 318	4 291	4 782
<i>Dont DGF</i>	1 793	1 580	1 340	813	875	942
<i>Dont CFG</i>	2 631	2 851	3 061	3 115	2 955	3 324
Autres recettes	1 495	1 565	1 295	1 927	1 527	1 836
<i>Produit des services</i>	926	1 052	984	1 460	1 296	1 289
<i>Revenus des immeubles</i>	342	361	119	346	91	100
<i>Atténuations de charges</i>	171	141	192	121	119	155

- Bien que la croissance des revenus de la fiscalité s'atténue sur 2019, la parité de l'Euro et du Franc Suisse permet une revalorisation non négligeable du versement sur cet exercice de la Contribution Financière Genevoise.
- La réforme des rythmes scolaires est en année pleine sur 2019.

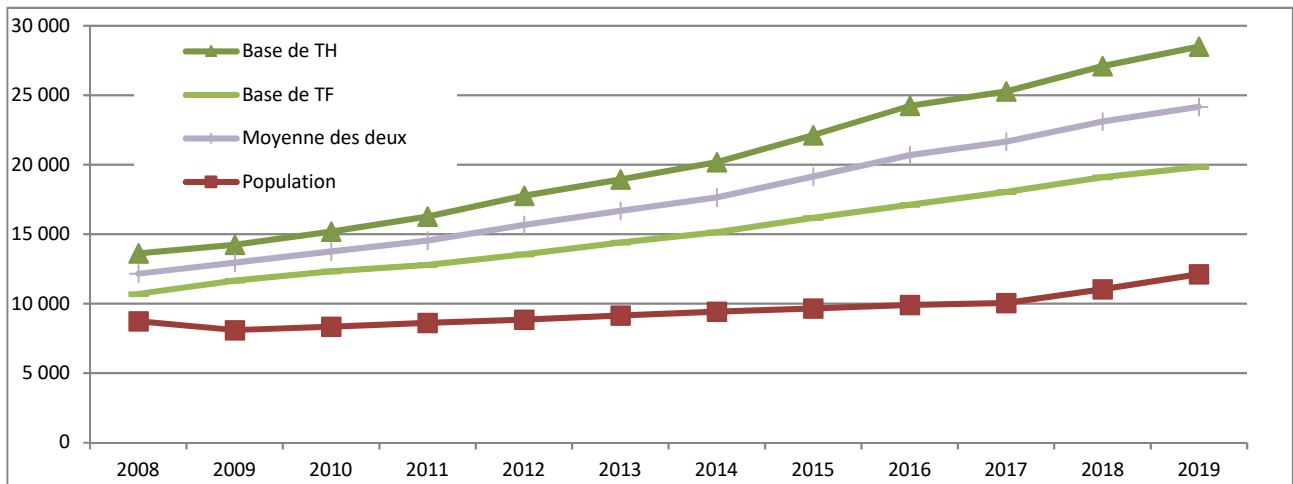
- Portée par la démographie, notre DGF reste orientée à la hausse.

Les recettes fiscales

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population légale	9 367	9 606	9 832	10 053	11 044	12 129
Variation des bases						
Habitation	20 182 946	22 114 508	24 251 317	25 266 190	27 096 939	28 501 000
Foncier bâti	15 137 972	16 180 078	17 125 727	18 049 488	19 114 728	19 834 000
Foncier non bâti	184 534	74 228	65 381	70 146	73 375	70 800
Cotisation Foncière des Entreprises	2 322 076	2 735 799	2 901 439			
Variation des taux						
Habitation	12,47 %	12,47 %	12,47 %	12,47 %	12,47 %	12,47 %
Foncier bâti	13,08 %	13,08 %	13,08 %	13,08 %	13,08 %	13,08 %
Foncier non bâti	38,90 %	38,90 %	38,90 %	38,90 %	38,90 %	38,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises	18,32 %	18,32 %	18,32 %			
Répartition du produit fiscal						
Habitation	2 516 813	2 757 679	3 024 139	3 150 694	3 378 989	3 554 075
Foncier bâti	1 980 047	2 116 354	2 240 045	2 361 101	2 499 974	2 594 287
Foncier non bâti	71 784	28 874	25 433	27 286	28 543	27 541
Cotisation Foncière des Entreprises	425 404	501 198	531 544			
Cotisation sur la Valeur Ajoutée – CVAE	334 141	330 055	383 204			
Imposition Forfaitaire sur les Entrepreneurs de Réseaux –IFER	38 253	40 714	42 192			
Taxe sur les surfaces commerciales – TasCom	173 674	183 526	197 521			
Taxe additionnelle au Foncier Non bâti	16 430	16 935	14 033			
Total produit fiscal	5 556 546	5 975 336	6 458 111	5 539 081	6 154 658	6 417 594
– Retenue pour FNGIR + FPIC	-890 256	-929 590	-997 755	-1 036 786	-1 055 700	-1 043 330
Total produit fiscal net	4 666 290	5 045 746	5 460 356	4 502 295	5 098 976	5 374 264
Évolution du produit fiscal brut	5,4 %	7,7%	7,8%	-14,2%	11,1%	4,3%
Évolution du produit fiscal net	5,4%	8,1%	8,2%	-17,5%	13,3%	5,4%

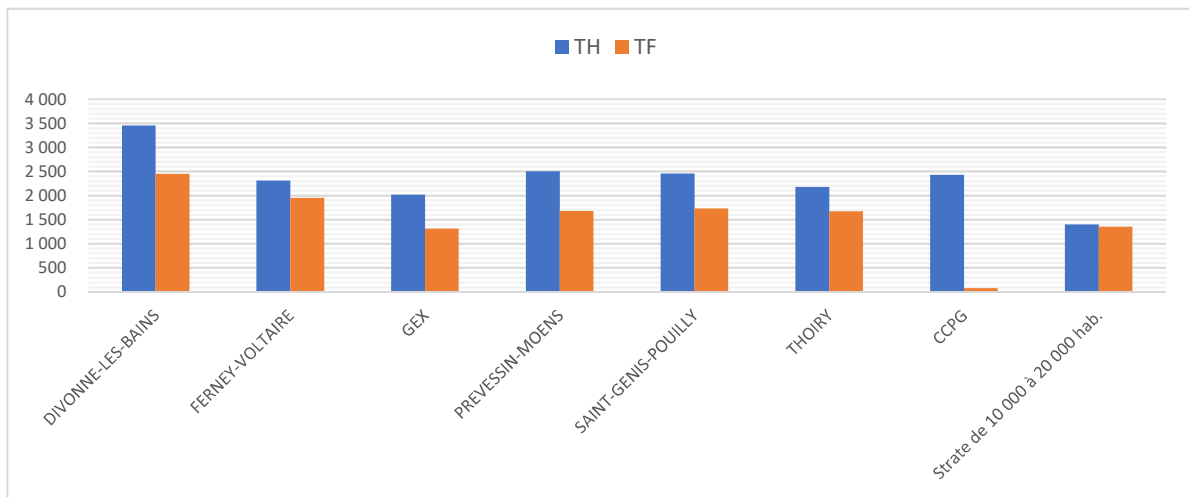
Les taux communaux sont inchangés depuis 2002, dans un contexte de revalorisation mécanique des bases de l'ordre de 1 % par an, la progression liée au développement de la ville est sensible. La croissance du produit fiscal ralentit : le nombre de nouvelles habitations n'a pas progressé en 2018 autant qu'en 2017.

Évolution des bases d'imposition de 2008 à nos jours en milliers d'euros



Le dynamisme du marché immobilier est visible au travers de la progression régulière des bases.

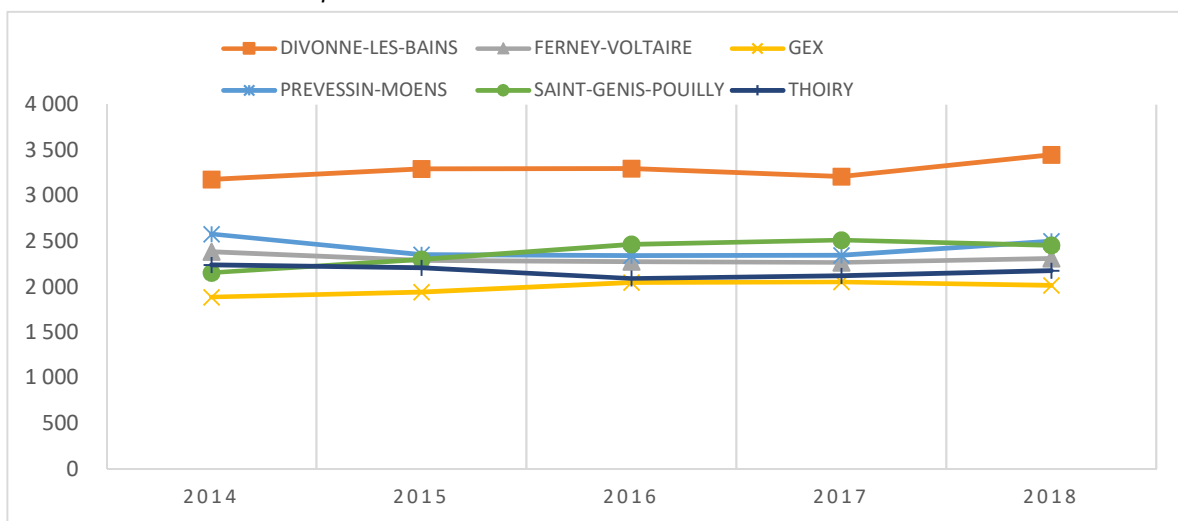
Comparaison des bases entre les communes en euros par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2018

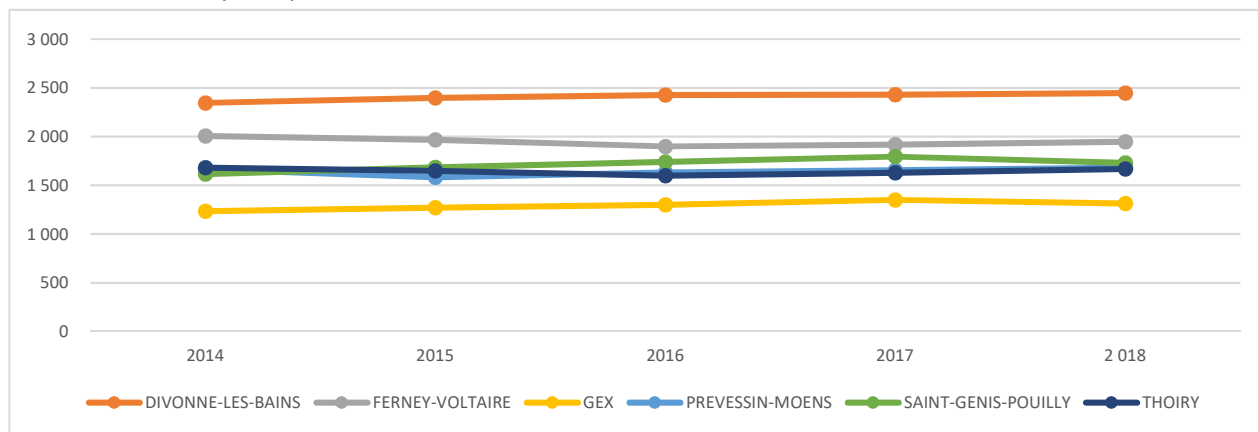
Divonne a les bases par habitants les plus importantes. De manière générale les bases des autres collectivités du secteur se situent au-dessus des moyennes nationales.

Évolution des bases de taxe d'habitation par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2018

Évolution des bases de taxe foncière par habitant



Source DGCL – comptes administratifs 2018

L'évolution des bases par habitant est très différenciée suivant les collectivités car plusieurs facteurs peuvent intervenir :

- Une évolution démographique prise en compte avec des décalages.
- Des mises en service de logements avec des valeurs locatives inférieures au stock (rapport collectif/individuel, surfaces plus petites qu'auparavant)
- **En étant vigilant sur les évaluations des nouveaux locaux, il est possible de lutter contre l'érosion des valeurs locatives**

Produit fiscal par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Saint-Genis-Pouilly	512	550	583	477	494
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	693	738	708	545	554

Il y a une baisse du produit fiscal entre 2016 et 2017 de 16% suite au passage de la fiscalité unique, la compétence économique ayant été transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex. Entre 2017 et 2018, la population de référence augmente de 10% et le produit fiscal de 14%, sans atteindre le niveau de produit par habitant antérieur au passage en FPU.

Taux d'imposition	TH	TF Bâti	TF non Bâti
Saint-Genis-Pouilly	12,47 %	13,08 %	38,90 %
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	16,68 %	22,76 %	52,18 %

La taxe additionnelle aux droits de mutations

Cette ressource, reste un produit significatif pour la commune qui représente en moyenne 8 % des recettes fiscales et environ 1,74% des recettes de fonctionnement en 2018.

La dynamique du marché et l'importance du parc existant et futur en font une ressource durable.

	2014	2015	2016	2017	2018
Produit par année	415 051	475 996	666 048	735 000	575 566

Les recettes non-fiscales

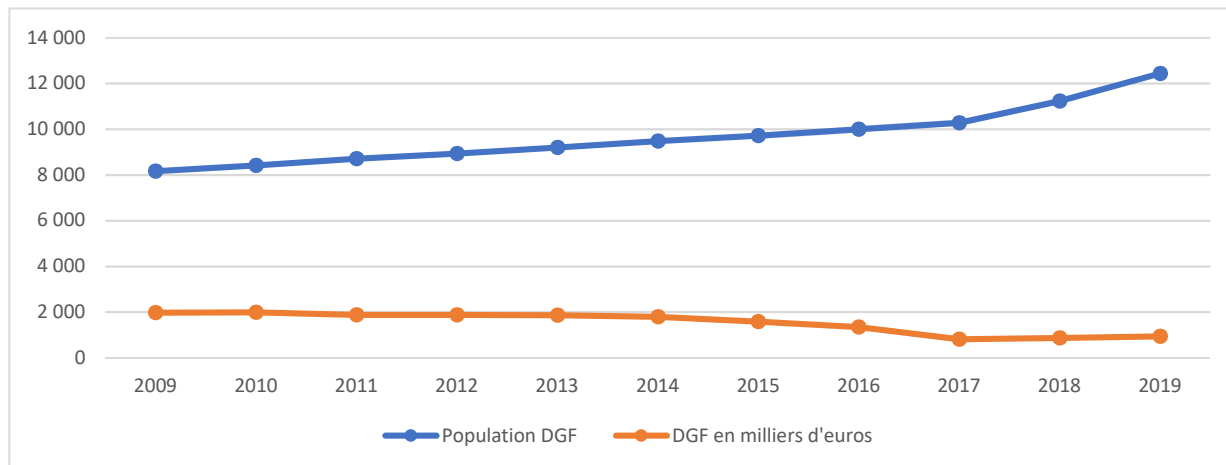
Les concours de l'État – la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)

	2015	2016	2017	2018	2019
Population DGF	9 723	9 998	10 276	11 237	12 437
Dotation totale	1 580 091	1 340 496	813 160	874 763	942 042
Dont					
Actualisation population	23 327	26 590	26 962	94 129	110 133
Contribution au redressement des finances publiques (retenue)	-203 866	-218 782	-115 014		

En 2018 et 2019, La DGF est maintenue à un niveau équivalent, ce sera également le cas en 2020. La commune de Saint-Genis-Pouilly bénéficie d'une dynamique au niveau de la population ce qui explique la variation à la hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Évolution comparée de la DGF et de la population 2009 – 2019

En milliers d'euros



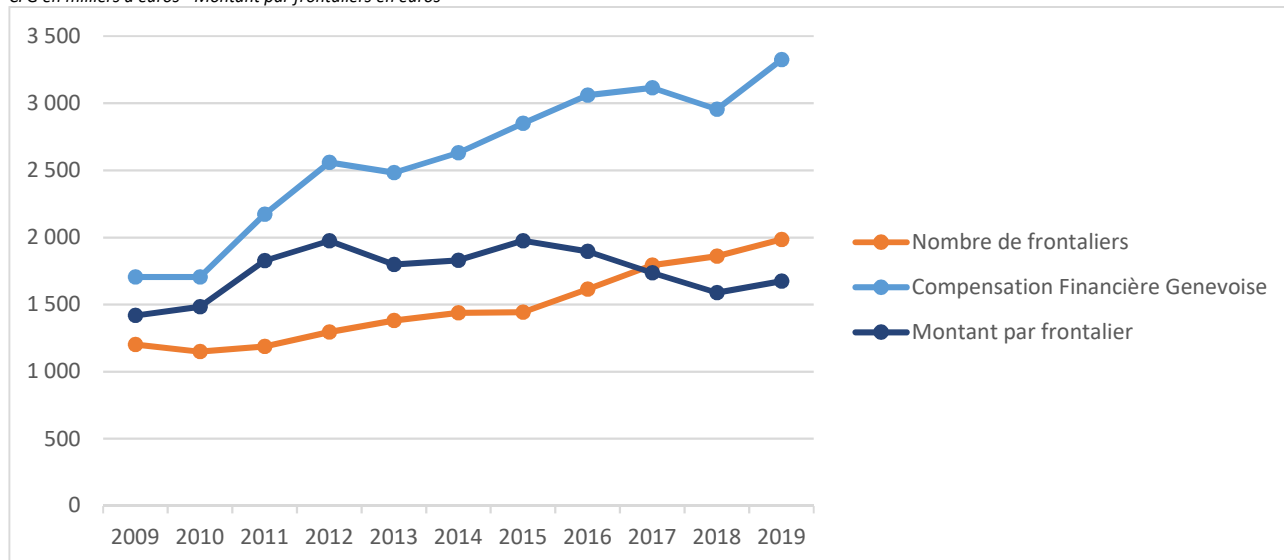
Les retenues opérées sur la DGF et la modification du paysage fiscal ont ramené sa valeur par habitant de 241,69 € à 75,75 €.

La décision de maintenir à l'identique les versements de dotation par l'Etat et la croissance démographique de la population de la commune font apparaître une évolution positive de la DGF.

La Compensation Financière Genevoise (C.F.G.)

Évolution de la CFG 2008 – 2019

CFG en milliers d'euros - Montant par frontaliers en euros



La forte baisse du franc suisse ainsi que la modification apportée par le Département à la répartition de l'enveloppe avaient pesé sur le niveau de la dotation en 2018. En 2019, la parité est quasi-atteinte entre l'euro et le Franc Suisse ce qui permet une remontée du montant par frontalier sans atteindre les niveaux antérieurs.

Les produits des services

Participation des usagers	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiathèque	6 290	5 031	4 951	4 959	5 107	5 358
Service culturel	75 279	77 269	89 047	77 273	99 157	94 330

Secteur enfance	268 870	322 900	369 114	288 681	487 455	412 230
Secteur jeunesse	9 004	7 607	11 162	5 295	5 975	8 722
Restaurants scolaires	430 756	454 227	496 465	485 113	761 112	697 529
Population scolaire 1° degré	1 043	1 087	1 202	1 355	1 433	1 458

Les produits des services (secteur enfance, restaurants scolaires.) représentent environ 9,8 % des ressources de la commune.

On notera en 2018, une baisse des ressources issues des services à l'enfance. Cela s'explique par les modifications apportées par le changement de rythme scolaire. En effet, les plages dévolues au périscolaire du soir sont moins importantes étant donné que la journée d'école prend fin à 16h30 au lieu de 15h45 les années précédentes. Ensuite, il n'y a plus classe le mercredi matin, moins d'enfants sont donc à la cantine ce jour de la semaine.

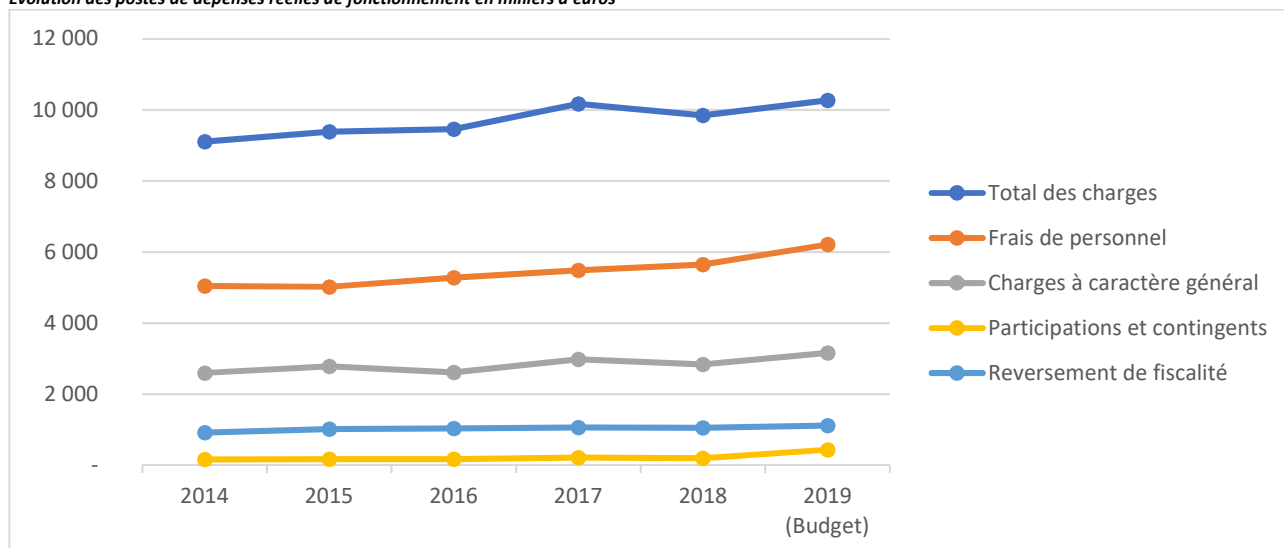
2019 sera une année pleine avec les nouveaux rythmes scolaires et permettra d'avoir une vision plus claire des effets de cette réforme sur le budget communal.

La volatilité des recettes du Secteur Jeunesse s'explique par le nombre plus ou moins grand de séjours organisés selon les années.

Les dépenses de fonctionnement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Budget)
Dépenses de gestion courantes	9 110	9 385	9 465	10 170	9 850	10 272
Frais de personnel	5 047	5 025	5 285	5 489	5 650	6 215
Achats et prestations de service	2 601	2 788	2 616	2 988	2 838	3 163
<i>dont alimentation</i>	227	250	236	252	289	290
<i>dont Énergies</i>	501	532	526	537	573	575
<i>Dont entretien et maintenance</i>	510	511	374	534	452	565
Autres charges de gestion courante	537	551	527	627	663	895
Dont participations et contingents	167	173	178	219	205	439
<i>Subv. versée au CCAS</i>	75	75	60	90	90	90
<i>Subv. versées aux associations</i>	152	155	141	164	172	175
Reversement de fiscalité	925	1 021	1 038	1 064	1 055	1 120

Évolution des postes de dépenses réelles de fonctionnement en milliers d'euros



Sur 2019, la hausse des contingents et des participations correspond à la comptabilisation en fonctionnement des travaux d'enfouissement réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Il ne s'agit donc pas d'une hausse structurelle.

Notre masse salariale représente 47 % des dépenses de fonctionnement, pour 56,4 % dans les communes de la strate.

L'évolution des dépenses est guidée par l'adaptation aux besoins d'une ville en pleine évolution, et en parallèle ces dépenses restent sous contrôle : depuis 2017 le niveau des dépenses de fonctionnement est constant.

La maîtrise des dépenses se fait malgré les frais de fonctionnement des nouveaux équipements entrant en service. Ainsi, en 2019, Le groupe scolaire et le gymnase de la Diamanterie sont en année pleine.

Comparaison des charges exprimées en euros par habitant

	Saint Genis Pouilly	Strate 10 000 à 20 000 habitants	Gex	Ferney-Voltaire	Divonne	Thoiry	Prévessin Moens
Charges à caractère général	266	264	258	324	418	286	209
Charges de personnel	512	652	443	660	685	520	399
Charges financières	0	26	16	19	72	18	25
Contingents	19	34	30	166	25	45	144
Subventions versées	26	89	43	40	106	15	43
Total des charges par habitant	892	1 200	895	1 372	1 877	975	883

(Source DGCL – CA 2018)

Rappel : Le mode de gestion des services a une incidence directe sur la comptabilisation des charges de personnel afférentes :

1. en gestion directe, celles-ci sont comprises dans les charges de personnel,
2. en cas de recours à la sous-traitance, celles-ci sont comprises dans les charges à caractère général
3. en cas d'adhésion à une structure intercommunale, elles sont reprises dans les contingents,
4. si le service est exploité par une association à but non lucratif, les frais sont inclus dans les subventions de fonctionnement.

Évolution de l'autofinancement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de gestion	12 594	13 339	13 698	14 309	13 168
Dépenses de gestion	9 110	9 386	9 466	10 170	9 850
Résultat de gestion	3 484	3 953	4 233	4 140	3 318
<i>Intérêts de la dette</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Épargne brute	3 480	3 952	4 233	4 140	3 839
<i>Emprunts en capital</i>	<i>81</i>	<i>49</i>	<i>16</i>	<i>68</i>	<i>13</i>
Épargne nette	3 397	3 903	4 222	4 076	3 826

Notre capacité d'autofinancement par habitant (348 € en 2018) reste bien supérieure à la donnée moyenne de la strate (189 €).

- L'épargne brute contribue au financement des équipements communaux, conséquents sur cette fin de mandat :
 - Centre aquatique
 - Groupe scolaire la Diamanterie

Une fois ces équipements mis en service, des charges de fonctionnement s'ajouteront et devraient modifier le niveau d'Épargne. Les ressources de la commune restent dynamiques. Sur les trois dernières années la fiscalité locale, le produit des droits de mutation et les redevances des services, confortés par un endettement quasi-nul, ont permis de dégager des marges supérieures à la CFG.

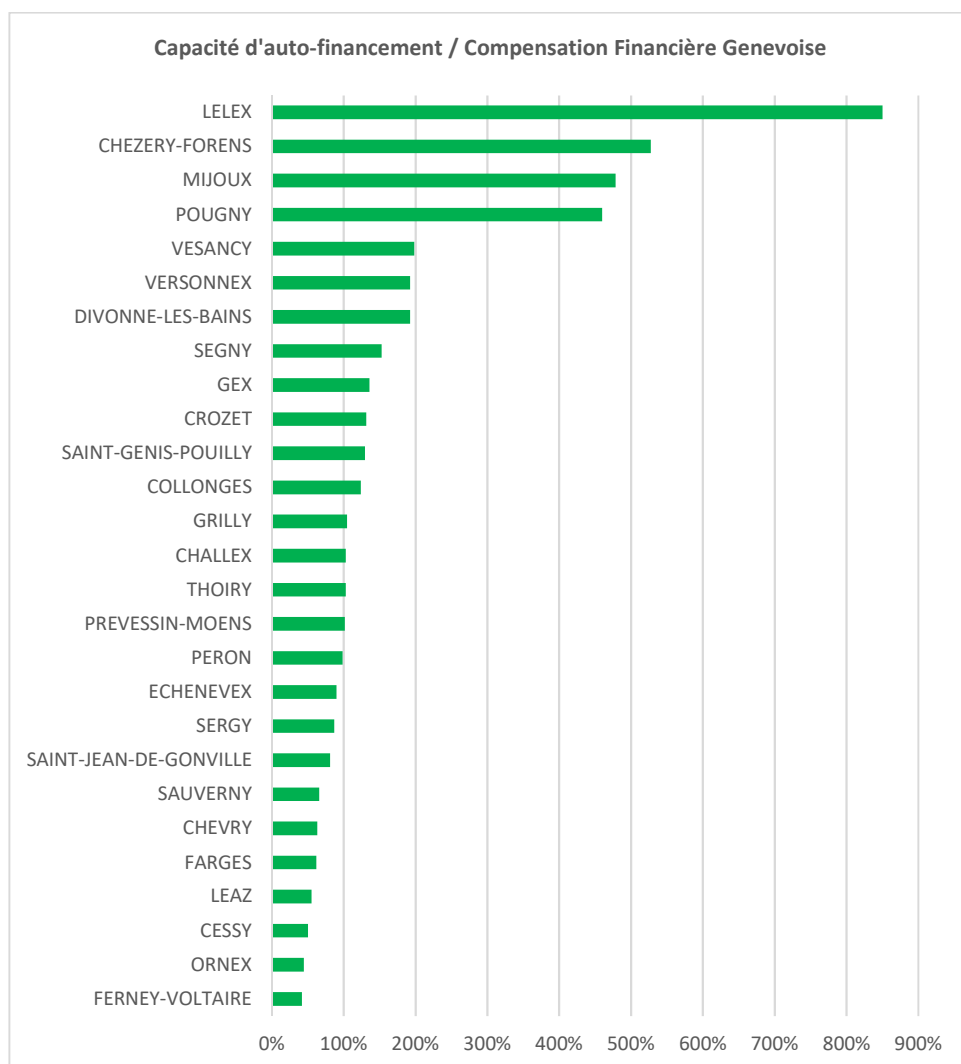
L'autofinancement des communes du Pays de Gex

Commune	Dépenses de Fonct.	Résultat Fonct	CFG	Capacité d'autofinancement	Résultat / CFG	CAF / CFG
FERNEY-VOLTAIRE	13 314,00	426,00	2 958,38	1 237,00	14%	42%
ORNEX	3 636,00	238,00	1 189,39	532,00	20%	45%
CESSY	4 271,00	339,00	1 322,78	667,00	26%	50%
LEAZ	707,00	101,00	196,91	109,00	51%	55%
FARGES	681,00	169,00	284,25	176,00	59%	62%
CHEVRY	1 320,00	304,00	520,85	331,00	58%	64%
SAUVERNY	862,00	140,00	217,55	144,00	64%	66%
SAINT-JEAN-DE-GONVILLE	1 360,00	284,00	500,21	406,00	57%	81%

SERGY	1 492,00	470,00	544,67	475,00	86%	87%
ECHENEVEX	2 014,00	454,00	535,14	483,00	85%	90%
PERON	1 760,00	759,00	801,92	789,00	95%	98%
PREVESSIN-MOENS	7 108,00	2 178,00	2 462,94	2 503,00	88%	102%
THOIRY	6 184,00	1 248,00	1 618,14	1 664,00	77%	103%
CHALLEX	1 328,00	366,00	390,64	403,00	94%	103%
GRILLY	632,00	155,00	181,03	190,00	86%	105%
COLLONGES	1 557,00	666,00	620,89	771,00	107%	124%
SAINT-GENIS-POUILLY	9 850,00	3 318,00	2 955,21	3 839,00	112%	130%
CROZET	1 362,00	600,00	541,50	712,00	111%	131%
GEX	10 695,00	4 021,00	3 376,02	4 592,00	119%	136%
SEGNY	1 778,00	773,00	554,20	848,00	139%	153%
DIVONNE-LES-BAINS	17 846,00	3 434,00	2 266,03	4 364,00	152%	193%
VERSONNEX	1 795,00	905,00	501,80	967,00	180%	193%
VESANCY	403,00	211,00	114,33	227,00	185%	199%
POUGNY	1 760,00	759,00	171,50	789,00	443%	460%
MIJOUX	853,00	176,00	39,70	190,00	443%	479%
CHEZERY-FORENS	455,00	310,00	58,75	310,00	528%	528%
LELEX	640,00	135,00	15,88	135,00	850%	850%

Données 2018

Sur Les 27 communes du Pays de Gex, 15 d'entre elles ont un fonctionnement financé partiellement par la Compensation Financière Genevoise. Parmi elles, 11 communes ont une capacité de financement d'un montant inférieur à la CFG. Les autres ressources de fonctionnement s'amenuisent tandis que les dépenses d'équipements sont nécessaires.



Le personnel communal

Au 01/10/2019 l'effectif compte 151 emplois pourvus dont 117 à temps complet et 34 à temps non complet.

Emplois par filière	Temps complet	Temps non complet	Total
Administrative	30	2	32
Cabinet	1	1	1
Technique	59	14	73
Sécurité	3		3
Animation	14	9	23
Culturelle	4		3
Sociale	6	9	15
Total	117	35	151

Emplois par catégorie	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Total	11	6	134

L'année 2019 est une année pleine suite à la réforme des rythmes scolaires les mercredis sont totalement consacrés au centre de loisirs. Par ailleurs, les services de vacataires sont nécessaires pour des besoins ponctuels principalement dans les domaines extra et périscolaire.

La mise en place du cinéma a nécessité le recrutement de deux personnes à la fois pour l'animation culturelle et la billetterie.

En plus d'être un pôle d'administration et de gestion, la commune assume plusieurs rôles, sécurité, prestation de services à la population (centre de loisirs, cantine, ATSEM dans les écoles, service social), entretien et valorisation du patrimoine et des équipements.

Compte tenu de ce rôle de prestataire de services assuré par la mairie vis-à-vis des usagers, ce sont surtout les agents d'exécution qui sont majoritaires dans le personnel communal, ce dans les filières techniques (maintenance des voiries, bâtiments et espaces verts, entretien des équipements et restauration scolaire), animation péri et extra-scolaire.

D'autre part, comme tout employeur la commune a mis en place le prélèvement à la source.

Évolution de la masse salariale en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Budget)
<i>Personnel Titulaire</i>	2 177	2 281	2 335	2 478	2 626	2 586
<i>Personnel Non Titulaire</i>	1 224	1 072	1 201	1 183	1 250	1 597
<i>Personnel extérieur</i>	50	52	61	64	72	107
<i>Charges</i>	1 598	1 622	1 688	1 764	1 885	1 925
Total	5 048	5 027	5 285	5 489	5 833	6 215
<i>Remboursements sur charges</i>	171	141	192	121	180	155
Net	4 877	4 886	5 092	5 368	5 653	6 060

Les personnels extérieurs étant constitué des pompiers volontaires et des intervenants mis à disposition par les Centres Musicaux Ruraux.

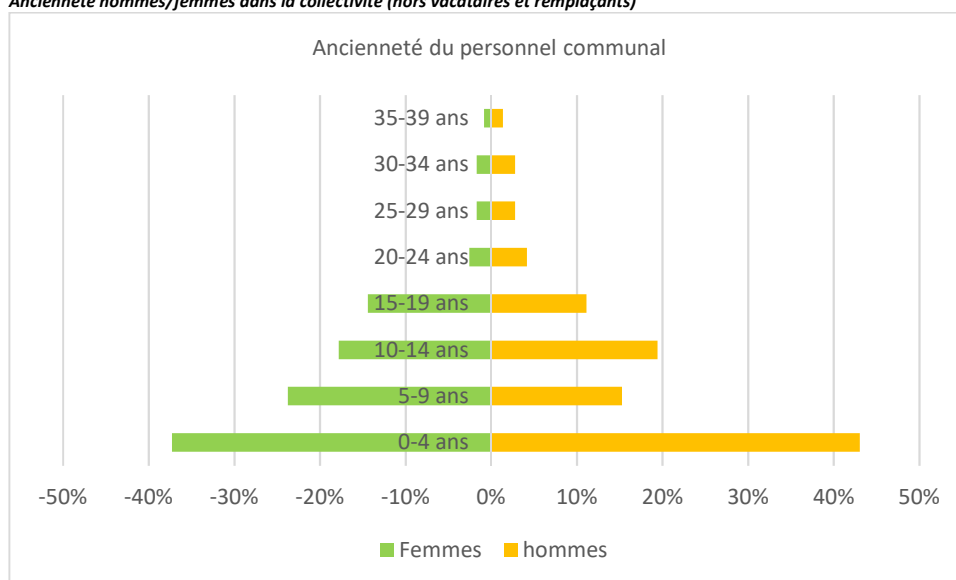
Évolution par secteur en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (Budget)
---	------	------	------	------	------	---------------

Administration générale	1 243	1 247	1 292	1 208	1 504	1 470
Sécurité	137	144	165	171	179	236
Enseignement et restauration	1 005	1 161	1 289	1 361	1 380	1 644
Culture	336	297	313	336	346	339
Sport / périscolaire et extra scolaire	854	849	841	911	931	927
Famille et personnes âgées (hors CCAS)	23	20	20	20	22	30
Services urbains (voirie, bâtiments)	1 393	1 250	1 291	1 422	1 472	1 569
Tourisme	58	60	73	60		
Total	5 048	5 027	5 285	5 489	5 833	6 215

Le recours au personnel non titulaire progresse. Ce sont cependant des postes qui sont pérennisés dans la mesure du possible, notamment pour les catégories C. Les services s'adaptent à la démographie : L'accroissement du nombre d'élèves et l'ouverture d'une école a nécessité des recrutements. Les services urbains s'étoffent : plus de habitations nécessitent de nouvelles voiries et plus d'entretien afin d'assurer la sécurité et l'agrément des habitants.

La collectivité est plutôt féminisée, avec 60 % de femmes et 40% d'hommes.

Ancienneté hommes/femmes dans la collectivité (hors vacataires et remplaçants)



57% des effectifs ont moins de 10 ans d'ancienneté.

En 2018, les agents communaux ont suivi 2702 heures de formations, soit l'équivalent de 17 heures par agent.

La masse salariale par habitant est de 512 euros en 2018, soit moins qu'en 2017(534 €). Dans les villes de 10 000 à 20 000 habitants cet indicateur est en moyenne à 652 euros

Le Temps de travail effectif : La durée légale maximale annuelle du travail est fixée à 1607 heures sur la base d'un temps de travail de 35 h par semaine.

Pour la collectivité, l'accord intervenu en 2001 sur l'application de la réduction du temps de travail a intégré des dispositions liées à l'ancienneté et aux congés mobiles ainsi la durée annuelle pour un agent à temps complet s'établit à 1 586 heures.

L'annualisation du temps de travail est mise en place pour les services à caractère saisonnier (Secteur enfance, ATSEM, Théâtre).

La dette

Au 31 décembre 2019 la dette reste technique, la commune n'ayant pas de prêt contracté auprès d'organismes bancaires.

Celle-ci est constituée :

- Par des baux emphytéotiques assimilés à des emprunts dont la somme perçue en début d'opération correspond aux loyers des biens mis à disposition payés d'avance, ce capital est donc consommé sur la durée du contrat, pour une annuité de 8 340 euros, destinée à permettre la comptabilisation des loyers.

- Par deux prêts de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, sans intérêts, destinés à participer au financement des travaux réalisés en 2016 au Secteur enfance et au Secteur jeunesse.

Répartition par type de taux	Montant	Ratio
Prêts CAF	12 960 €	3 %
Prêteurs divers - baux emphytéotiques	398 220 €	97 %
	411 180 €	

Soit 33,06 € par habitant pour 12 437 habitants

Hormis Thonon et St-Julien qui maintiennent l'encours de leur dette au 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent, les communes comparées ont réduit leurs encours d'endettement et leur annuité de remboursement.

Comparaison de l'endettement par habitant		
Année 2018	Encours	Annuité
Strate 10 000-20 000 h	842	87
Divonne	2 351	126
Ferney Voltaire	717	108
Gex	735	96
Prévessin Moens	1 026	54
Saint Genis	37	1
Thoiry	601	38
Bellegarde	1 428	93
Belley	1 102	100
Hauteville	1 696	97
Oyonnax	112	7
Annemasse	793	71
Évian	2 834	212
Gaillard	298	46
St Julien	1 280	84
Thonon	1 522	140

La dette garantie – situation prévisionnelle au 31 décembre 2019

Répartition par bénéficiaire	Nombre de prêts	Somme de Capital restant dû au 31/12/2019	Annuité garantie - intérêts	Annuité garantie - capital
En capital	199	158 193 176	2 279 711	2 660 226
ALFA 3A	1	495 030.60	2 844.66	22 180.45
DYNACITE	20	3 556 680.66	62 336.70	345 704.18
SEMCODA	174	153 324 922.08	2 213 044.06	2 278 444.78
La Poste Habitat - Rhône Alpes	4	816 542.89	1 485.25	13 896.11

Les garanties de prêts sont accordées par la collectivité pour favoriser la construction de logements sociaux sur le territoire. Ainsi, ces prêts ont permis la construction de 772 logements, la maison de santé, la construction du foyer Eclat, de résidences pour séniors...

Les recettes d'investissement

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes d'investissement						Budget
Recettes propres						
FCTVA	480	709	993	752	1 911	2 440
Taxe d'Aménagement	259	331	417	173	250	220
PAE / PUP	1 092	917	6 601	12 624	3 894	1 446
Subventions reçues	30	91	412	1 051	874	718
Cessions	2	11 781	7 217	344		
Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement	3 200	2 875	3 700	3 061	3 115	2 955

Le F.C.T.V.A. est calculé sur la base des dépenses d'équipement réalisées sur l'exercice N-2.

Depuis 2018, Le FCTVA est également calculé sur les charges de fonctionnement visant à entretenir les équipements.

Les taxes et participations (Taxe d'aménagement, Projets Urbains Partenariaux (P.U.P.)) sont toutes liées à l'activité immobilière, elles

sont un moyen de participer au financement des équipements à mettre en place.

Les subventions d'équipement sont concentrées sur le domaine scolaire et la sécurité.

Les dépenses d'investissement

On distingue à l'intérieur de la section d'investissement plusieurs types de dépenses :

- Les dépenses d'équipement qui matérialisent l'enrichissement du patrimoine de la commune, ainsi que les subventions versées à des tiers pour des programmes particuliers (enfouissement de réseaux ...),
- Les opérations financières, dont le remboursement en capital des emprunts qui constitue une dépense obligatoire devant être couverte par l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement
- Des opérations plus techniques dites opérations patrimoniales, comprenant les réaffectations et les sorties d'immobilisations

Les dépenses d'équipement sont constituées principalement par :

Les projets récurrents

Les actions sur les équipements réalisées de façon récurrente sont :

- Les actions foncières,
- L'entretien et la valorisation des équipements communaux,
- Les travaux de réhabilitation et de sécurité.

Les projets ciblés

Ces projets consistent à réaliser de nouveaux équipements qui nécessitent une planification sur plusieurs exercices et sont en général décomposés en phases d'étude et d'exécution ils se réalisent sur un ou plusieurs exercices.

La méthode des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) permet d'affecter à chaque exercice le besoin de financement qui lui est propre et donne une meilleure lisibilité des besoins annuels en budget. Par ailleurs, elle offre une meilleure vue d'ensemble sur le suivi de l'opération au fil du temps.

Investissement réalisé sur les derniers exercices

Budget principal en milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement						
Immobilisations réalisées ou acquises	4 753	6 520	5 863	11 517	22 412	17 878
Remboursement d'emprunts	81	49	15	16	3	3
Ressources disponibles (excédents capitalisés + reports d'investissement et virement de fonctionnement)	12 278	24 454	36 392	42 906	39 931	33 449

À ce jour l'intégralité des réalisations sont financées par les ressources propres de la collectivité, autofinancement et réserves.

De même le financement des projets à venir reste anticipé.

Comparaison des dépenses d'équipement exprimées en euros par habitant (source ministère de l'économie et des finances- comptes administratifs - 2018)

	Saint Genis Pouilly	Strate 10 000 à 20 000 habitants	Divonne	Ferney-Voltaire	Gex	Prévessin-Moëns	Thoiry
Dépenses d'équipement (acquisition et réalisations)	1 992 €	324 €	209 €	399 €	754 €	225 €	117 €
Remboursement en capital de la dette	0 €	87 €	126 €	108 €	96 €	54 €	38 €

	<i>Saint Genis Pouilly</i>	<i>Strate 10 000 à 20 000 habitants</i>	<i>Divonne</i>	<i>Ferney-Voltaire</i>	<i>Gex</i>	<i>Prévessin-Moëns</i>	<i>Thoiry</i>
Total des dépenses d'investissement <i>(Équipement + dette + opérations techniques (mandat, affectation, concession...))</i>	2 191 €	452 €	375 €	515 €	996 €	289 €	156 €

Saint-Genis est la commune qui affiche le montant par habitant le plus important en terme de dépenses d'équipements.

5 Orientations par politiques publiques

Afin appréhender les enjeux des budgets à venir il convient de resituer les axes de la politique conduite par la municipalité dans ses divers domaines de compétence :

Administration générale – services au public

Afin de faciliter la vie des habitants, il est nécessaire de développer, au travers des moyens modernes de communication, les relations tant dans le sens usager/commune pour traiter ses demandes que dans le sens commune/habitant pour amener toute l'information nécessaire à la participation à la vie et à la démocratie locale.

Sécurité

Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants au travers des aménagements urbains nécessaires, d'une présence policière de proximité et du déploiement d'un système de vidéoprotection.

Enseignement – périscolaire - Services à la jeunesse

Offrir à chaque enfant et chaque famille, sans contingence, des solutions d'accueil pour le temps avant et après l'école et pour les vacances.

Le restaurant s'est vu récompensé pour sa démarche en faveur d'une alimentation saine et bio pour les enfants. Cet effort sera poursuivi.

Prévoir à terme un prochain groupe scolaire pour faire face aux besoins à venir.

Culture

Œuvrer pour proposer une programmation culturelle la plus ouverte possible et faire le lien entre les quartiers au travers d'animations.

Faire de Saint-Genis-Pouilly une référence en diversifiant l'offre pour atteindre tous les publics : en octobre 2019, le cinéma du Bordeaux a ouvert ses portes. Les tarifs proposés sont peu élevés ainsi la programmation est à la fois abordable et qualitative

L'extension du Centre Culturel Jean Monnet est ajournée, mais pas abandonnée.

Le Pass Sport et Culture est maintenu afin d'offrir des places de théâtre aux jeunes à un tarif préférentiel.

Sport

Le centre aquatique devrait être achevé à la fin du premier trimestre 2020. Les charges de fonctionnement devraient donc apparaître au budget 2020 pour les trois trimestres suivants.

L'extension du parc d'équipements sportif "Sous les Vignes" sera réalisée en 2020, le temps de lancer les consultations auprès des entreprises en fin d'année 2019.

Afin, d'encourager la pratique sportive pour les familles à revenus modeste, la commune poursuivra le dispositif Pass Sport auprès des associations de la ville.

Action sociale

Poursuivre les actions en faveur des aînés.

Dans le cadre de la politique de la ville, favoriser le développement et l'intégration des quartiers.

En 2019, l'Espace de Vie Sociale est pérennisé. Son objectif est d'assurer :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Services urbains

Ils contribuent à la qualité de vie au travers des aménagements routiers, des circulations en mode doux et des espaces publics.

6 Budget 2020 – Données de cadrage et perspectives

Le Projet de Loi de Finances pour l'exercice 2020, prévoit la compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation pour les communes. Comme évoqué plus haut, la compensation se fera par le versement de la part départementale de la Taxe Foncière. Afin d'éviter les surcompensations et les sous-compensations dépendant du volume de propriétaires et de construction sur la commune, un coefficient multiplicateur sera affecté à chaque collectivité.

Une interrogation subsiste à savoir si le montant de cette compensation prendra en compte la dynamique du territoire.

Ceci implique une prudence dans la gestion à venir pour aborder les mises en services des équipements en cours de concrétisation.

Les données de cadrage pour la présentation sont les suivantes :

Population

- Le recalcul de notre population en 2019, révèle une évolution moyenne de 4 % par an.
- Les données du recensement de 2019 permettront de lisser l'évolution de la population jusqu'en 2022.

	2018	2019	2020*	2021*	2022*
Population	11 044	12 129	12 517	12 918	13 331

*Estimation sur l'hypothèse d'une croissance moyenne de 3,2%

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- Le produit des impôts locaux se stabilise, les grands projets immobiliers étant maintenant achevés et occupés. Le secteur porte de France Nord devrait poursuivre son urbanisation. Une fois les logements construits dans ce quartier, la ressource fiscale devrait progresser à nouveau de façon conséquente.
Pour l'exercice 2020, une évolution à 4,2 % par rapport à 2019 reste envisageable.
- Une partie des recettes ne variera pas : il s'agit de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, les concours de l'Etat au travers de la Dotation Globale de Fonctionnement abordée plus haut et de la Compensation Financière Genevoise.
- Les recettes des services rendus à la population devraient légèrement progresser avec l'ouverture de l'école de la Diamanterie en année pleine (prestation de restauration scolaire, périscolaire...)
- Sur la base de ces données nous pouvons évaluer la progression de nos recettes sur les prochains exercices à 2,6 % par an.

Budget principal en milliers d'euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement courant	15 093	15 485	15 888	16 301	16 725	17 160
Fiscalité directe locale	6 384	6 353	6 321	6 290	6 259	6 228
Autres recettes fiscales	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021
Dont droits de mutation	575	585	595	605	610	615
CAPG Attribution de compensation	1 263	1 263	1 263	1 263	1 263	1 263
Dotations et participations	4 782	4 782	4 782	4 782	4 782	4 782
Dont DGF	942	945	973	989	1 006	1 022
Dont CFG	3 324	3 324	3 324	3 324	3 324	3 324
Autres recettes	17	330	643	957	1 272	1 586
Produit des services	1 400	1 512	1 633	1 763	1 903	2 055
Revenus des immeubles	105	105	105	105	105	105
Atténuations de charges	120	120	120	120	120	120

Charges de fonctionnement

- Après le coût en année pleine de la Diamanterie en 2019, et en attendant la mise en service du centre aquatique et du parc sportif "Sous les Vignes", nous devrions connaître une courte pause si ce n'est l'évolution normale des services.
- Sur la base de la progression actuelle de nos charges la progression moyenne s'établirait à 3,0 % par an.

- Le Centre aquatique devrait entrer en fonctionnement courant mars 2020. Il faut donc prendre en compte le versement qui sera fait à la Délégation de Service Public qui exploitera l'équipement. Ce montant est évalué au travers des éléments du traité de concession.
- S'agissant du Centre Jean Monnet, le projet culturel étant en cours d'élaboration les données restent estimatives. Étant rappelé que les décrets d'application de la loi NOTRe ont précisé que dès lors que le coût d'une opération dépasse 100 % des recettes réelles de fonctionnement une étude d'impact sur les charges de fonctionnement doit être produite.

Budget principal en milliers d'euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses de gestion courante	12 021	12 154	12 707	12 981	13 273	13 518
<i>Frais de personnel</i>	<i>6 315</i>	<i>6 416</i>	<i>6 519</i>	<i>6 623</i>	<i>6 729</i>	<i>6 837</i>
Achats et prestations de service	3 257	3 355	3 455	3 559	3 666	3 776
Dont alimentation	290	290	300	300	310	310
Dont énergies	589	601	613	624	636	648
Dont entretien et maintenance	562	565	568	571	575	580
Autres charges de gestion courante	663	676	690	704	720	735
Dont participations et contingents	165	169	172	175	180	185
Dont subv. versée au CCAS	80	80	80	80	80	80
Dont subv. versées aux associations	192	194	196	198	198	198
Reversement de fiscalité	1 072	1 088	1 104	1 121	1 137	1 153
Centre aquatique	714	619	589	574	571	568
Jean Monnet			350	400	450	450

Dans ce contexte se dessine la :

Capacité d'autofinancement

Budget principal en milliers d'euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de gestion	15 093	15 485	15 888	16 301	16 725	17 160
Dépenses de gestion	12 021	12 154	12 707	12 981	13 273	13 518
Résultat de gestion	3 072	3 332	3 181	3 320	3 452	3 642
<i>Intérêts de la dette</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>1.00</i>	<i>2.00</i>
Épargne brute	3 380	3 382	3 386	3 393	3 394	3 395
<i>Emprunts en capital</i>	<i>12.00</i>	<i>12.00</i>	<i>12.00</i>	<i>12.00</i>	<i>13.00</i>	<i>14.00</i>
Épargne nette	3 368	3 370	3 374	3 381	3 382	3 383

- Dans l'hypothèse d'une croissance des ressources de la commune à hauteur de 2,6%, la section de fonctionnement dégagerait encore un auto-financement à hauteur de la CFG.

Évolution prévisionnelle des ratios budgétaires de référence

	France 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 100	915	960	941	953	944	935	923
Produit des impositions directes en euros par habitant	566	529	510	492	474	457	441	425
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 288	1 244	1 206	1 199	1 192	1 185	1 178	1 171
Encours de dette en euros par habitant	864	34	31	29	26	25	20	15
DGF par habitant	177	78	75	73	73	72	71	70
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	59.3%	56.0%	52.5%	52.8%	51.3%	51.0%	50.7%	50.6%
Dépenses de fonct. +remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	92.2%	73.6%	79.6%	78.5%	80.0%	79.6%	79.4%	78.8%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	67.1%	2.7%	2.6%	2.4%	2.2%	2.1%	1.7%	1.3%

En synthèse :

Dans un contexte où la dynamique des ressources baisse sensiblement et en ayant à porter des projets d'investissement dont le financement est assuré, la couverture des charges reposera sur une progression future de nos ressources fiscales.

Afin d'anticiper ce décalage entre les évolutions de dépense et de recettes, la commune a la possibilité de provisionner en section de fonctionnement une part des excédents constatés en fin d'exercice de sorte à se prémunir contre de mauvaises surprises à l'avenir.

Section d'investissement

Les opérations d'envergure sont suivies par autorisation de programme, ce qui permet de s'assurer de leur financement avant de les débiter et de budget par exercice les phases sur plusieurs exercices.

Pour certains projets les cessions et subvention n'ont pas été réalisées ou affectées. Quand elles le seront, elles viendront en déduction de l'auto-financement.

Autorisation de programme n°2013-01 – Construction du centre aquatique

Montant de l'AP		Exercices							
		2015	2016	2017	2018	Mandaté au 22/10/2019	CP 2020	2021	2022
Dépenses	20 749 122	574 995	110 398	2 049 473	9 438 066	7 651 787	2 423 863		
Réalisation prévisionnelle									
Recettes	20 749 122						19 387 763		
FCTVA	3 213 000			78 602	15 091	280 163	1 290 184	1 045 999	331 342
Subventions/cessions	12 000 000								
Auto-financement	5 536 122	493 965	94 840	1 760 655	8 108 025	6 573 474	2 082 285		

Le projet sera livré au 1^{er} trimestre 2020

Autorisation de programme n°2013-02 – Secteur Porte de France Nord – travaux de voirie

Montant de l'AP		Exercices						
		2016	2017	2018	2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	5066743	3 660 883	4 686 503	1 798 239				
Réalisation prévisionnelle						1 716 233		
Recettes	5066743							
FCTVA	784000			500 443	640 645	245 819		
Subventions/cessions	4 000 000							
Auto-financement	282743	3 144 980	4 026 067	1 544 826				

Le projet est presque à son terme, les finitions seront réalisées après livraison du centre aquatique.

Autorisation de programme n°2016-01 – Espace La Diamanterie - Construction d'un groupe scolaire et d'un gymnase

Montant de l'AP		Exercices					
		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	12 903 491	1 239 621	6 592 632	4 322 295	341 862		
Réalisation prévisionnelle							
Recettes	12 907 919						
FCTVA	1 999 000			169 456	901 213	590 858	46 733
Subventions/cessions	1 391 622	92105					
Auto-financement	9 517 297	972 825	5 663 579	3 713 184	293 686		

L'opération est terminée.

Autorisation de programme n°2016-02 – Requalification du centre-ville

Montant de l'AP		Exercices			
		CP mandatés au 22/10/2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	7 410 748	6 655 232	755 516		
<i>Réalisation prévisionnelle</i>					
Recettes	7 410 748				
FCTVA	1 147 000			909 770	103 279
Subventions/cessions					
Autofinancement	6 263 748	5 717 357	649 046		

La deuxième phase est terminée, le solde permettant d'envisager la phase rond-point - franchissement du Lion.

Autorisation de programme n°2016-03– Mise en accessibilité des bâtiments

Montant de l'AP		Exercices				
		CP mandatés au 22/10/2019	CP 2020	CP 2021	2022	2023
Dépenses	614 520	104 800	100 000	250 000		
<i>Réalisation prévisionnelle</i>						
Recettes	614 520					
FCTVA	95 000			14 326	13 670	34 175
Subventions/cessions						
Autofinancement	519 520	90 474	86 330	215 825		

La mise en accessibilité est réalisée en même temps que les travaux de construction, notamment pour les nouveaux équipements et n'apparaissent pas forcément en faisant référence à l'autorisation de programme car ces dépenses sont intégrées au programme concerné par les aménagements.

Autorisation de programme n°2017-01– Rénovation extension du Centre Culturel Jean Monnet

Montant de l'AP		Exercices			
		CP mandatés au 23/10/2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Dépenses	21 163 000	1 960 755	8 963 000		
<i>Réalisation prévisionnelle</i>			<i>12 000 000</i>		
Recettes	20 163 000				
FCTVA	3 122 000			268 035	1 225 242
Subventions/cessions					
Autofinancement	17 041 000	1 692 720	7 737 758		

En tenant compte de l'état actuel des estimations et d'un phasage encore théorique du fait des procédures à mettre en place.

7 Rétrospective et prospective : fonctionnement et autofinancement

Exercice	2016	2017	2018		2019		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population INSEE	9 832	10 053	11 044	4.48%	12 129	3.2%	12 517	12 918	13 331	13 758	14 198	14 652

Fonctionnement - Gestion

Évolution
annuelle
moyenne
sur 4 ans

Hypo-
thèses

A	Recettes de gestion	13 698 952	14 309 970	14 309 320		15 098 542		15 131 000	15 502 000	15 889 000	16 291 000	16 710 000	17 146 000
	évolution	2.70%	4.46%	0.00%	3.4%	5.52%		0.21%	2.45%	2.50%	2.53%	2.57%	2.61%
	Produits des services	983 502	1 459 875	1 296 379	8.0%	1 297 200	3.5%	1 343 000	1 390 000	1 439 000	1 489 000	1 541 000	1 595 000
	Impôts Locaux	6 545 669	5 542 693	6 263 463	8.5%	6 416 000	4.2%	6 685 000	6 966 000	7 259 000	7 564 000	7 882 000	8 213 000
	Attribution de compensation		1 350 380	1 264 156		1 263 000		1 263 000	1 263 000	1 263 000	1 263 000	1 263 000	1 263 000
	Dotation de solidarité communautaire			54 223		55 000	1.0%	56 000	57 000	58 000	59 000	60 000	61 000
	Autres impôts et taxes	957 852	1 170 619	930 568	13.6%	1 021 000	4.0%	1 062 000	1 104 000	1 148 000	1 194 000	1 242 000	1 292 000
	DGF	1 340 496	813 161	874 715	-12.8%	942 042		942 000	942 000	942 000	942 000	942 000	942 000
	Autres dotations et subventions hors CFG	499 770	390 628	460 597	-0.1%	520 300		520 000	520 000	520 000	520 000	520 000	520 000
	CFG	3 060 997	3 114 875	2 955 205	3.1%	3 324 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Produits de gestion courante	118 539	346 829	90 834	-18.4%	105 000		105 000	105 000	105 000	105 000	105 000	105 000
	Remb.sur charges de personnel	192 126	120 910	119 181	-7.6%	155 000		155 000	155 000	155 000	155 000	155 000	155 000
B	Dépenses de gestion	9 465 684	10 169 783	10 486 028		11 510 550		12 300 268	12 593 000	13 277 000	13 687 000	14 124 000	14 522 000
	évolution	0.85%	7.44%	3.11%	3.8%	9.77%		6.86%	2.38%	5.43%	3.09%	3.19%	2.82%
	Charges à caractère général	2 616 010	2 988 807	2 982 301	3.7%	3 214 700	3.0%	3 311 000	3 410 000	3 512 000	3 617 000	3 726 000	3 838 000
	Frais de personnel	5 284 518	5 489 193	5 769 224	3.6%	6 215 000	3.5%	6 433 000	6 658 000	6 891 000	7 132 000	7 382 000	7 640 000
	Piscine					0		714 268	619 000	589 000	574 000	571 000	568 000
	Jean Monnet (en net)									350 000	400 000	450 000	450 000
	Autres Charges	527 401	627 496	678 853	6.6%	630 500	2.0%	643 000	656 000	669 000	682 000	696 000	710 000
	Participations SIEA					347 500		45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
	Retenues FNGIR & FPIC	997 755	1 036 786	1 055 650	4.6%	1 043 600	1.5%	1 059 000	1 075 000	1 091 000	1 107 000	1 124 000	1 141 000
	Reversement fiscalité	40 000	27 500		-25.0%	59 250		95 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000
C=A-B	Épargne de gestion	4 233 268	4 140 187	3 823 292		3 587 992		2 830 732	2 909 000	2 612 000	2 604 000	2 586 000	2 624 000
	Recettes financières	3 937	4 168	2 105		3 000		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Produits financiers	3 937	4 168	2 105		3 000		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Intérêts de la dette + frais (stock actuel)	96	0	0		0		0	0	0	0	0	0
	Remboursement de la dette en capital (stock actuel)	15 364	68 262	11 580		14 200		14 200	14 200	14 200	8 340	8 340	8 340
	Charge prévisionnelle emprunts à souscrire		0	0		0		0	0	0	0	0	0
	Intérêts							0	0	0	0	0	0
	Capital							0	0	0	0	0	0
D	Solde financier	11 523	64 094	9 475		11 200		12 200	12 200	12 200	6 340	6 340	6 340
E=C-D	Épargne brute	4 221 745	4 076 094	3 813 817		3 576 792		2 818 532	2 896 800	2 599 800	2 597 660	2 579 660	2 617 660

8- Financement des investissements

Exercice		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Financement des investissements		Cumul	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sous total Pluriannuel Dépenses			-4 446 593	-4 284 971	-10 483 782	-11 850 006	-43 981 352	-23 470 000	-10 750 000	0	0	0	0
Sous total Pluriannuel Recettes			12 298 225	13 849 894	13 919 508	2 996 165	14 729 977	707 299	2 573 378	0	0	0	0
J	Opérations pluriannuelles	Total pluri-annuel	7 847 976	9 564 923	3 435 726	-8 853 841	-29 251 375	-22 762 701	-8 176 623	0	0	0	0
	Pregnin		-1 083 959	-61 460	127 041	44 994	-386 837						
	PUP		1 681 252				275 000						
	Cession école - subventions		708 126	127 125	84 000								
	Groupe scolaire		-2 711 961	-3 834	-84	-280 798	-373 598						
	Voirie		-761 376	-57 626	-39 006	-106 039	-555 676						
	Park Jean Monnet		634 179	-608 302	-76 145								
	PAE - Plan d'aménagement d'ensemble		1 868 501	467 125									
	Georges Sand - École de musique		-1 234 321	-1 075 427	-76 145								
	Extension Jean Monnet		-20 996 307		-163 296	-338 011	-3 100 000	-14 895 000	-2 500 000	0	0		
	Subventions		150 000			45 000		105 000					
	Nouvelle Salle		-21 046 307		-163 296	-383 011	-3 000 000	-15 000 000	-2 500 000				
	Parking		-100 000				-100 000						
	ZAC des Hauts de Pouilly - École - cuisine & salle		-1 097 095	-955 992	-6 878	359 088	-200 000						
	Livraisons dans le cadre du traité de ZAC		13 150 000				13 150 000						
	Subventions		800 000	90 000	360 000		350 000						
	École - cuisine central & salle		-12 067 187				-12 000 000						
	École - agrandissement		-1 478 322	-954 405	-6 878	-912							
	Voirie - ronds points		-1 501 586	-1 586			-1 500 000						
	Parc Public						-200 000						
	Porte de France Nord		2 770 920	10 309 375	5 653 425	10 322 200	-1 712 184	-20 100 000	-4 526 623				
	Cessions		12 085 200	11 741 100		344 100							
	PUP Semcoda		18 813 200		6 271 200	12 542 000							
	Subventions		2 973 378			100 000	300 000		2 573 378				
	Aménagement Porte de France - voiries		-8 692 338	-993 125	-549 087	-1 969 623	-902 281	-450 000	-3 600 000				
	Piscine		-20 833 520	-438 600	-68 688	-594 277	-909 903	-18 375 000					
	Terrains extension		-1 575 000					-1 575 000					
	Travaux								-1 000 000	-3 500 000			
	Sous les Vignes		-8 131 495	-2 070	-6 595	-7 087	-45 618	-1 863 034	-4 952 564	-1 000 000			
	Acquisitions foncières		-794 093	-2 070	-6 595	-3 943	-750 000						
	Infrastructures sportives		-7 337 402			-3 144	-45 618	-1 234 975	-5 000 000	-1 000 000			
	PUP								47 436				
	Subventions							121 941					
	La Diamanterie		-10 408 116	-314 161	-1 034 563	-6 002 407	-3 756 764	225 349					
	PUP		299 360				299 360						
	Subventions		2 066 485		208 762	589 408	225 000	518 452	524 863				
	Groupe scolaire et gymnase		-12 773 961	-314 161	-1 243 325	-6 591 815	-4 281 124	-293 103					
	Rue de Genève - déplacement installations		7 131 939	-430 699	6 083 009	-7 204	2 219 052						
	PUP Icade		2 834 052				2 219 052						
	Cession Icade		7 201 700		7 201 700								
	Subventions		9 377		9 377								
	Construction CPI		-1 319 695	-38 154									
	Construction Boulodrome		-1 593 495	-392 545	-1 128 068	-7 204							
	Requalification Centre Ville		-7 921 515	-164 197	-889 599	-756 088	-4 306 767	-1 344 000					
	Subventions		78 300				48 300		30 000				
	Études et travaux		-7 999 815	-164 197	-889 599	-756 088	-4 355 067	-1 344 000	-490 000				
	Ecole du Jura - réfectoire et accessibilité		-530 610		-290 899	-293 891	54 180						
	Subventions		82 250		24 675		57 575						
	Réfectoire		-612 860		-315 574	-293 891	-3 395						
	Centre technique municipal		-1 561 729		-928	-17 235	-433 566	-1 080 000					
	Ateliers, garages zones de stockage		-1 561 729		-928	-17 235	-433 566	-1 080 000	-30 000				
	Accessibilité - programme bâtiments		-532 425	-14 520	7 055	-43 348	-46 196	-135 416	-150 000	-150 000			
	Subventions		23 517		7 055		1 878	14 584					
			-555 942	-14 520	-43 348	-48 074	-150 000	-150 000	-150 000				
	Maison des solidarités		-2 901 130		0	-101 130	-1 000 000	-1 800 000					
	Subventions		0										
			-2 901 130			-101 130	-1 000 000	-1 800 000					

8- Financement des investissements

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
K Équipement - Autres projets	-2 070 244	-1 578 517	-1 750 463	-3 167 602	-7 106 042	-5 208 526	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000
Besoins récurrents											
Administration générale	-226 624	-221 680	-623 181	-151 671	-2 772 558	-1 085 484	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000
Services urbains	-1 284 687	-860 400	-719 630	-1 886 115	-3 014 815	-2 898 000	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000
Sécurité	-15 891	-11 432	-39 363	-295 569	-130 470	-44 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
Scolaire et périscolaire	-420 358	-381 360	-204 516	-470 618	-554 296	-812 242	-450 000	-450 000	-450 000	-450 000	-450 000
Culture et sport	-56 357	-92 092	-100 723	-363 629	-363 903	-338 800	-200 000	-200 000	-200 000	-200 000	-200 000
Subventions versées	-388				-240 000						
Divers	-65 939	-200	-63 050		-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000
Moins values sur cessions		-11 353									
L = J + K Dépenses d'investissement - recettes affectées	-82 283 636	5 777 732	7 986 406	1 685 263	-12 021 443	-27 971 227	-10 176 623	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000
<i>Dépenses investissement</i>	<i>-6 520 493</i>	<i>-5 863 488</i>	<i>-12 234 245</i>	<i>-15 017 608</i>	<i>-51 087 394</i>	<i>-28 678 526</i>	<i>-12 750 000</i>	<i>-2 000 000</i>	<i>-2 000 000</i>	<i>-2 000 000</i>	<i>-2 000 000</i>
<i>Recettes investissement</i>	<i>13 821 335</i>	<i>15 641 230</i>	<i>14 208 867</i>	<i>6 178 438</i>	<i>19 216 302</i>	<i>19 694 667</i>	<i>6 860 378</i>	<i>2 817 000</i>	<i>485 000</i>	<i>485 000</i>	<i>485 000</i>
M Recettes d'investissement	1 523 110	1 791 336	289 359	3 182 273	4 486 325	18 987 368	4 287 000	2 817 000	485 000	485 000	485 000
Fctva	709 010	993 456		2 663 624	2 140 000	4 996 000	4 087 000	1 817 000	285 000	285 000	285 000
T.L.E. - Taxe d'aménagement	330 732	416 955	173 232	338 217	338 217	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Participations PUP affectés sur autres opérations	450 152	330 152			1 616 752	1 100 000		800 000			
Cessions	30 866	14 813	86	500	279 000	12 500 000					
Provisions											
Subventions	850	35 960	100 094	179 932	56 356	135 368					
Opérations pour le compte de tiers											
Divers	1 500		15 946		56 000	56 000					
Opérations financières (mandataires)	875 909	-2 087 621	667 224	-6 935 271	21 725 000	0	0	0	0	0	0
Avances aux mandataires	-484 298	-2 636 716	-1 827 943	-9 120 098	21 725 000						
Reprises sur avances	1 360 207	549 094	2 495 167	2 184 827							
N=M-L excédent / besoin de financement- section	8 176 751	7 690 121	2 641 845	-15 774 441	-10 146 092	-8 983 859	-5 889 623	817 000	-1 515 000	-1 515 000	-1 515 000
M=G+N Solde exercice (fonctionnement + investissement)	12 152 727	11 917 449	6 511 082	-11 960 352	-6 593 400	-6 180 327	-3 007 823	3 401 800	1 067 660	1 049 660	1 087 660
N=M+H Disponible total (solde +reports)	26 186 388	37 248 615	45 918 507	40 297 556	33 720 355	27 540 028	24 532 206	27 934 006	29 001 666	30 051 326	31 138 986